Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 739

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266332

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE
8, rue du Marché (face Fusterie) TÉL 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage
Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michell-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

le choix pour toutes les bourses
Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez
E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

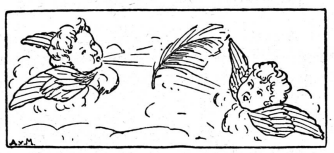

DE-CI, DE-LA

Les femmes dans les Commissions fédérales.

La loi fédérale sur l'assurance vieillesse et survivants, prévoit une commission permanente, chargée de régler les diverses questions pratiques. Dans cette commission d'environ 40 membres, le Conseil fédéral a nommé trois femmes : Mlle Bovet, représentante des Femmes catholiques, Mlle E. Nägeli, Dr en droit, de Zürich, membre du comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, qui s'est spécialement occupée de l'assurance vieillesse, lorsqu'on la préparait et Mme M. Schwarz-Gagg, Dr. de Berne, spécialiste des questions d'assurances.

Nous sommes heureuses de voir que nos autorités s'accoutument peu à peu à demander la collaboration féminine. Tant mieux, car elle est nécessaire.

(Berna.)

Alcoolisme féminin au Comptoir de Lausanne.

... il faut s'arrêter aux stands où vins de marque et apéritifs divers font les délices du public : les vendeurs n'arrivent pas à servir assez vite leur clientèle. On s'attendrait à ne voir, parmi les amateurs, que des hommes, il en faut déchanter, les femmes sont aussi nombreuses, et jeunes, la plupart du temps. On voit à leur air épanoui qu'elles jouissent vraiment et ne se sentent pas dépaysées le moins du monde. Elles sont même parfois plus bruyantes que les hommes et poussent des cris aigus, de ceux qu'on appelle chez nous des « ciclées ».

(L'Abstinence.)

Alléchante photographie

C'est celle qu'a publiée le périodique des pâtissiers et confiseurs où l'on voit les « chefs d'œuvre » exécutés par Mlle Müller (Genève) pour son examen fédéral de fin d'apprentissage, le 23 avril dernier. Des bouchées à la reine aux éclairs glacés, de la marmite d'Escalade aux choux à la crème, en passant par les tourtes et les pyramides de chocolats et de fondants, on ne sait que goûter des yeux davantage. Et là aussi, on est fière de constater qu'une femme est devenue assez maître de son art pour composer un étalage digne de figurer dans la vitrine d'une maison renommée. Nul doute que ceux qui ont dégusté la matière de l'examen ne l'aient trouvé tout aussi délectable.

Les occasions manquées.

On sait que l'ouverture d'une échoppe de cordonnier ou d'un débit de lait, dans notre pays, est soumise à l'autorisation des autorités, bien que nous vivions encore sous le régime (théorique) de la liberté du commerce. Un négociant ayant demandé à la commune d'Yverdon l'autorisation d'ouvrir un débit de lait dans le quartier du Cheminet, la municipalité décida d'organiser une consultation de la population de ce quartier. Vous pensez sans doute qu'elle adressa son questionnaire aux maîtresses de maison, aux mères, aux femmes, en un mot. Oh ! pas du tout ; elle l'envoya au chef légal du ménage qui ne va jamais à la laiterie, ne connaît pas les besoins du ménage en produits laitiers, et ignore sans doute la ration de lait à laquelle donne droit la carte d'alimentation, si même il sait que nous avons droit à une quantité de lait qui diminue à vue d'œil.

La municipalité d'Yverdon a raté là une belle occasion de s'adresser aux femmes, de reconnaître le travail ménager, de les habituer à cette idée qu'elles jouent tout de même un rôle dans la communauté et que leur avis doit peser dans la balance.

S. B.

Société des Amis de la Bibliothèque Marie-Louise Bouglé.

Le 3 mai dernier, cette société a remis à la bibliothèque de la Ville de Paris, la précieuse collection dont les membres de la société doivent assurer la conservation et le développement.

A cette occasion une belle réunion présidée par M. Hamon, conseiller de la République, a eu lieu dans une des grandes salles de la bibliothèque où se pressaient de nombreuses personnalités du Parlement, des Lettres et du Féminisme.

Le fonds de la bibliothèque, qui comprend des livres écrits par ou sur les femmes est à la disposition de tous les lecteurs de la bibliothèque, 29, rue de Sévigné, à Paris.

(Le Droit de la Femme.)

Organisation Internationale pour les Réfugiés

Parmi les 7 délégués qui sont membres du comité consultatif de cette organisation (dépendant des Nations Unies), nous notons avec satisfaction la présence d'une femme, *Mme Hilda Verwey-Jonker,* représentant les Pays-Bas.

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES
RECONNUE PAR LA CROIX-ROUGE SUISSE ET PATRONNÉE PAR L'UNIVERSITÉ
LE BON SECOURS
GENÈVE
offre à ses élèves :
— d'excellentes conditions de vie
— un prix d'écolage modique
— des études de niveau universitaire.
Début des cours en septembre et mars
SECTION DE PUÉRICULTURE
Entrées chaque mois
Programme et conditions : 15, Avenue Dumas

L'ECOLE DE LABORANTINES
rattachée à l'Ecole d'Etudes Sociales
pourrait accepter encore deux ou trois élèves possédant la maturité ou le baccalauréat.
Début des cours fin octobre
S'adr. au secrétariat de l'Ecole, 3, route de Malagnou

Ecole sociale

Le Comité de l'Ecole Sociale qui, à la suite de la démission de Mme Wagner-Beck, restée à la tête de l'Ecole plus de 24 ans, devait repourvoir le poste de directrice, a arrêté son choix sur Mlle M. L. Cornaz, lic. en droit, actuellement assistante sociale à l'Office cantonal des mineurs à Lausanne. La nouvelle titulaire, elle-même ancienne élève de l'Ecole, fut, l'an dernier, présidente de l'Association suisse des Travailleurs sociaux. Nul doute que ce choix ne soit excellent, nous y reviendrons.

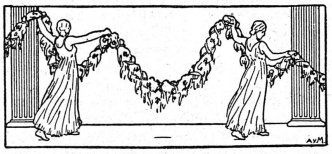

A travers les Sociétés

Associations féminines vaudoises

Le Cartel des associations féminines vaudoises s'est réuni, le 24 septembre, au local de l'Union des femmes, au Carillon, à Lausanne, sous la présidence de Mme Y. Leuba (Cuarnens, Femmes abstinentes). Toutes les associations étaient représentées, sauf le costume vaudois. Il a accepté, sur la demande de Mme Jeannet, présidente de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses, le parrainage de consultations pour nourrissons dans le département des Bouches-du-Rhône (France) et a recueilli fr. 200 qui serviront à l'achat de pèse-bébés.

Une commission composée de Mmes Jeannet, Leuba, de Mlle F. Fonjallaz, présidente de la Fédération des unions de femmes, étudiera les possibilités de création d'une maison de la femme, dont on parle depuis fort longtemps et qui ne verra le jour qu'au moment, très hypothétique, où les femmes gagneront largement leur vie et pourront disposer de fonds. Ce n'est pas pour demain !

Chaque association paiera au Cartel une cotisation annuelle de dix francs, portée exceptionnellement à fr. 15 cette année pour permettre l'ouverture d'un compte de chèques postaux.

S. B.

Suffrage féminin

La section de Lausanne pour le suffrage féminin reprendra, cet hiver, ses séances mensuelles, le deuxième vendredi du mois, au Lyceum. Elle a appris avec plaisir que l'état de santé de Mme Zanchi, son active trésorière, qui a été renversée et grièvement blessée par un motocycliste ivre, à Montana, le 1er août, s'est amélioré de façon à permettre son transfert, chez elle, à Pully.

Le comité de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin s'est réuni, le 9 octobre, sous la présidence de Mlle A. Quinche, qui tenait à parler aux sections de la dissolution du groupement vaudois pour rattacher les sections directement à l'association suisse, de façon à éviter, avec le Comité d'action vaudois, des doubles emplois et aussi une perte de temps. Unanimes, les déléguées des sections ont exprimé le désir de maintenir l'association vaudoise, qui les appuie et les encourage dans un travail qu'il faut sans cesse reprendre.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

Floriana
Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27
Formation de gouvernantes-institutrices pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE
VEVEY
La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Pour tous vos MEDICAMENTS
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevey. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Le comité a décidé, à l'occasion des élections fédérales, l'insertion d'une annonce protestant contre le fait que les femmes ne votent pas, une lettre ouverte à la presse vaudoise et une lettre à écrire aux élus leur rappelant que motions et pétitions demandant le suffrage féminin déposées au Conseil national sont restées lettre morte.

S. B.

La mort d'une artiste

Les milieux artistiques et les milieux féministes ont appris avec chagrin la mort survenue, cet été, à Zürich, à l'âge de 51 ans seulement, de *Berthe Tappolet,* peintre et décoratrice. Son nom était populaire depuis l'Exposition nationale de Zürich, en 1939, où elle avait été chargée de la décoration du pavillon de la femme, cette jolie petite construction hexagone où elle a su, avec une grande ingéniosité et un sens de l'humour bien zurichois, évoquer les multiples et fécondes activités de la femme, dans de nombreux domaines.

B. Tappolet était depuis 1945 membre de la commission fédérale des arts appliqués. Cette même année 1945, elle avait obtenu un deuxième prix dans le concours ouvert par l'*Illustré,* qui avait demandé aux artistes une œuvre en couleur exaltant les beautés et l'amour du pays.

S. F.

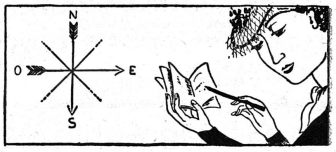

Carnet de la Quinzaine

Samedi et dimanche 9 novembre.

BERNE : Assemblée annuelle de l'Association suisse des Femmes universitaires.

GENÈVE : Dès le 3 novembre tous les jours (samedi et dimanche exceptés), Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnerie, au 2me étage, *Club de midi à 2 heures.*

L'Union invite chaleureusement toutes les travailleuses de notre ville à profiter de son local, durant l'hiver qui vient. Chacune trouvera là une pièce confortable et hospitalière où elle pourra se délasser entre un repas rapide au restaurant et la reprise de son travail ; car aujourd'hui, nombreuses sont les femmes et les jeunes filles qui se voient obligées de dîner en ville à cause de l'éloignement de leur domicile.

Celles qui le désirent pourront apporter leur pique-nique et se préparer une tasse de café chaud.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE